C.O.R.T 37
Centre Oncologie RadioThérapie

MON CANCER
MA CURE THERMALE & MOI

Les stations thermales ont développé des cures, pour les malades en rémission, appelées “cures thermales post-cancer”. Ces cures permettent une meilleure récupération et une réappropriation de son corps et de l’image de soi. Voici quelques conseils et contacts pour vous guider.

Guide patient

Avril 2025

01 Pourquoi faire une cure thermale ?

Après plusieurs mois de traitement, le corps et le moral peuvent être affaiblis. Grâce à ses vertus réparatrices et aux soins thermaux spécifiques, la cure thermale post cancer efface les séquelles cutanées et accélère la cicatrisation. Elle s'appuie sur les propriétés régénératrices et réparatrices de l'eau thermale pour stimuler la peau et l'aider à se rétablir. En effet, La cure thermale contre principalement les effets secondaires des traitements de :

Chirurgie :

- accélération de la cicatrisation post opératoire
- atténuation des douleurs
- réduction du lymphœdème du bras ou des jambes

Radiothérapie :

- amélioration de la souplesse cutanée et revitalisation de la peau
- prévention et traitement des radiodermites et ses symptômes

Chimiothérapie :

- Réduction des effets cutanés indésirables des traitements de chimiothérapie oraux et des traitements sous perfusion.
- rétablissement du cuir chevelu et de la repousse des cheveux
- réparation des ongles
- amélioration de la sécheresse persistante de la peau et des muqueuses.

A côté des soins thermaux, la cure est aussi une occasion de partager son expérience avec d'autres personnes et de préparer le retour à la vie après le cancer.

A cette fin, les curistes peuvent bénéficier d'un ***accompagnement personnalisé*** par l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (médecins, kinésithérapeutes, esthéticiennes, diététiciennes, psychologues, etc.), qui sera à ***l'écoute de leurs besoins et de leurs souhaits***, à la recherche du ***mieux-être physique et moral*** de chacun.

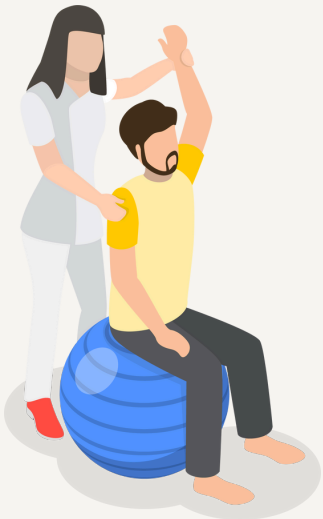

02 Quand faire une cure thermale ?

La cure post-cancer est conseillée au moins ***trois à quatre mois après la fin des traitements anticancéreux.***
Elle est contre-indiquée tant que le cancer est en évolution. Ainsi, il faut être ***considéré(e) en rémission*** et ne plus avoir de traitement en chimiothérapie depuis 6 mois pour pouvoir effectuer une cure thermale.
C'est le médecin traitant ou le médecin spécialiste qui sera le meilleur conseil.

La cure thermale doit **OBLIGATOIREMENT** être **PRESCRITE** par votre médecin ou spécialiste.

03 Conditions de prise en charge de la cure

1. L'établissement thermal ***doit être agréé et conventionné*** par l'assurance Maladie.
2. Pour une même affection, vous bénéficiez ***d'une seule cure thermale dans la même année civile.***
3. La prise en charge est valable ***pour l'année civile en cours***, sauf si votre prise en charge est accordée en fin d'année : dans ce cas, vous pourrez effectuer votre cure au début de l'année suivante. Si l'accord de prise en charge est délivré au cours du mois de décembre, la cure peut être réalisée au cours de l'année civile qui suit.
4. ***La durée d'une cure thermale est fixée à 18 jours de traitements effectifs***. Une cure interrompue ne pourra donner lieu à aucun remboursement, sauf en cas de force majeure ou pour raisons médicales.

Le séjour post-cancer du sein, d'une durée de deux semaines vient le cas échéant s'ajouter au protocole de soins d'une cure thermale traditionnelle de trois semaines.

5. ***Le nombre de séances de soins***, fixé en fonction de votre pathologie, ***devra vous être indiqué.***

04 Où faire sa cure thermale ?

Le choix de l'établissement thermal **sera réalisé conjointement entre vous et votre médecin.**
Le lieu de la cure dépend de l'affection à traiter : toutes les stations thermales ne soignent pas les mêmes pathologies.

Après avoir réservé votre séjour auprès de la station thermale, adressez votre **demande de prise en charge à votre centre de Sécurité Sociale.** Vous recevrez votre accord de prise en charge dans les semaines suivantes.
N'oubliez pas de **contacter votre mutuelle** pour connaître vos éventuels droits complémentaires.

05 Où se loger pendant sa cure thermale ?

L'assurance maladie peut sous certaines conditions, prendre en charge une partie des frais engagés pour vous loger pendant votre cure thermale conventionnée. Cependant la prise en charge dépend de votre situation personnelle et de vos ressources financières, le remboursement des frais d'hébergement en cure thermale est soumis à un plafond de ressources annuelles :
personne seule : 14 664.38€
couple : 21 996.57€
couple avec un ayant droit : 29 328.76€
couple avec deux ayants droit : 36 660.95€

Si l'assurance maladie ne prend pas en charge la totalité, **pensez à vous rapprocher de votre complémentaire santé**, certaines mutuelles proposent un remboursement.

Rendez-vous sur le site de la station thermale pour voir les différents types d'hébergements proposés.

Toutes les informations sur le site de la CPAM: www.ameli.fr

34

CENTRE THERMAL AVÈNE

Ouverture Mars à Novembre

Les Thermes d'Avène
11 Avenue Pierre Fabre
34260 AVÈNE
04 67 23 41 87
www.centrethermalavene.com

+ d'infos

34

CURE THERMALE BALARUC-LES -BAINS

Ouverture Avril à Décembre

1 rue du Mont Saint-Clair
34540 BALARUC - LES - BAINS
04 67 51 76 01
www.eaux-thermales-balaruc.com

+ d'infos

74

CURE THERMALE SAINT GERVAIS MONT BLANC

Ouverture Janvier à Novembre

355 allée du docteur Lépinay
74170 SAINT GERVAIS LES BAINS
04 50 47 54 54
https://cure.thermes-saint-gervais.com

+ d'infos

85

STATION THERMALE LA BOURBOULE

Ouverture Avril à Novembre

Cure Post cancer du sein
76 Bd Georges Clemenceau
63150 LA BOURBOULE
04 73 81 21 00
www.grandsthermes-bourboule.com

+ d'infos

59

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Ouverture Mars à Novembre

Cure Post cancer du sein
1303 route de la Fontaine Bouillon
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
03 27 48 25 00
www.chainethermale.fr/saint-amand-les-eaux

+ d'infos

Centre d'Oncologie et de Radiothérapie
11 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski - 37170 Chambray-Lès-Tours

32

CENTRE THERMAL BARBOTAN-LES-THERMES

Ouverture Mars à Novembre

Cure post cancer du sein

47 avenue des Thermes

32150 CAZAUBON

05 62 08 31 31

www.chainethermale.fr/barbotan-les-thermes

+ d'infos

17

SAUJON

Cure Post cancer du sein

Parc des chalets

17600 SAUJON

05 46 23 50 15

www.thermes-saujon.fr

+ d'infos

66

MOLITG-LES-BAINS

Ouverture Mars à Novembre

Cure post cancer du sein

66500 MOLITG-LES-BAINS

04 68 05 00 50

www.chainethermale.fr/molitg-les-bains

+ d'infos

04

GRÉOUX-LES-BAINS

Ouverture Janvier à Décembre

Cure Post cancer du sein

04800 GREOUX-LES-BAINS

04 92 70 40 00

www.chainethermale.fr/greoux-les-bains

+ d'infos

70

CURE THERMALE LUXEUIL-LES -BAINS

Ouverture Mars à Novembre

Cure post cancer du sein

3 avenue des Thermes

70300 LUXEUIL-LES-BAINS

03 84 40 44 22

www.chainethermale.fr/luxeuil-les-bains

+ d'infos

EUGÉNIE LES BAINS

Ouverture Février à Décembre

Cure post cancer

40320 EUGÉNIE-LES-BAINS

05 58 05 06 06

https://chainethermale.fr/-les-bains

+ d'infos

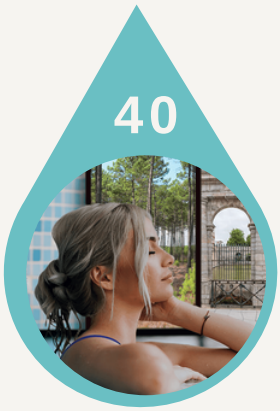

THERMES BAINS SARRAILH

Ouverture Avril à Novembre

Cure post cancer

11 Place de la fontaine Chaude

40100 DAX

05 58 74 10 35

https://thermes-sarrailh.fr

+ d'infos

SAUBUSSE-LES-BAINS

Ouverture Mars à Décembre

Cure post cancer

150 Avenue des Bains

40180 SAUBUSSE LES BAIN

05 58 57 40 00

www.saubusse-thermes.com

+ d'infos

THERMES ADOUR

Ouverture Mars à Novembre

Cure post cancer

5 boulevard Saint Pierre

40100 DAX

05 58 90 60 85

www.thermes-dax.com

+ d'infos

65

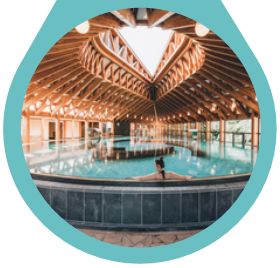

VALS-LES-BAINS

Ouverture Mars à Décembre

Cure post cancer du sein

15 avenue Paul Ribeyre

07600 VALS-LES-BAINS

04.75.37.46.68

www.thermesdevals.com

+ d'infos

65

LUZ-SAINT-SAUVEUR

Ouverture Avril à Octobre

Cure post cancer

31 Avenue de l'impératrice Eugénie

65120 LUZ ST SAUVEUR

05 62 92 81 58

www.thermesdeluz.fr

+ d'infos

86

CENTRE THERMAL LA ROCHE POSAY

Ouverture Janvier à Décembre

Les Thermes du Connétable

Avenue du Docteur Benjamin Bord

86270 LA ROCHE POSAY

05 49 19 49 49

https://centrethermal.laroche-posay.fr

+ d'infos

07

NEYRAC-LES-BAINS

Ouverture Juin à Novembre

Cure post cancer

300 ronde du parc

07380 NEYRAC-LES-BAINS

04 75 36 46 00

www.thermesdeneyrac.com

+ d'infos

38

URIAGE-LES -BAINS

Ouverture Mars à Décembre

Cure post cancer

60 pl Déesse Hygie

38410 URIAGE LES BAINS

04 76 89 10 17

http://centre-thermal.uriage.com

+ d'infos

Centre d'Oncologie et de Radiothérapie

11 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski - 37170 Chambray-Lès-Tours